



CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Je soussigné(e) M. / Mme/ Mlle.....

Adresse

Téléphone fixe du domicile :..... Interphone : oui non

Téléphone portable : Code :.....

Etage :..... Métro/bus :

souscrit un contrat d'abonnement auprès de VITRISSIMO

Tâches à accomplir : Ménage Repassage Ménage/Repassage

Nota bene : Le nettoyage des vitres est exclu de notre prestation, un personnel spécialisé de notre société pouvant éventuellement s'en charger (sur devis gratuit)

Je souhaite que VITRISSIMO intervienne de préférence :

Jours d'intervention	De.....Heures	A.....Heures
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

Tarifs horaires 2015 : **20 Euros TTC** pour 30 heures et plus de ménage et/ou repassage par mois
22 Euros TTC de 20 à 29 heures de ménage et/ou repassage par mois
24 Euros TTC de 10 à 19 heures de ménage et/ou repassage par mois
26 Euros TTC pour moins de 10 heures de ménage et/ou repassage par mois

VITRISSIMO s'engage à vous envoyer un relevé récapitulatif le montant des prestations afin d'établir votre déclaration et de bénéficier d'une réduction d'impôts. Il est entendu que ce contrat sera renouvelé d'un mois sur l'autre sur tacite reconduction mais pourra être à tout moment résilié par le client en nous adressant un courrier en accusé de réception 48 heures à l'avance.

VITRISSIMO n'assurant pas de prestations les jours fériés, celles-ci peuvent, à votre demande, être reportées sur les jours ouvrables (sous réserve de disponibilités de votre intervenante habituelle).

En cas d'absence ou d'indisponibilité de votre intervenant(e) nous vous proposons une solution de remplacement dans les 48 heures.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales. (Feuille jointe à nous retourner signée).

Fait à le :

Signature du client

Signature du prestataire

Vitrissimo Sarl

Siège social : 28, rue de Liège 75008 Paris- RCS Paris B414 660 357

Tel : 01 40 47 50 99 Fax : 01 40 47 50 69

www.vitrissimo.fr




CONDITIONS GENERALES DE NOTRE SERVICE MENAGE REPASSAGE

Notre prestation comprend les frais de dossier, le recrutement, la formation, le salaire de l'intervenant correspondant à son salaire brut, aux charges patronales, aux congés payés, aux frais de transport et aux taxes.

Pour toute mission, **VITRISSIMO** prend en charge votre commande dès réception et envoie l'intervenant chez vous à l'heure et au jour demandé ; nous ne confirmerons donc jamais.

La rémunération de l'intervenant ne peut être inférieure à deux heures de mission.

Pour toute annulation (48 heures minimum avant la date prévue), aucun frais ne sera dû à **VITRISSIMO**. En revanche, toute prestation sera facturée pour une annulation effectuée le jour même. Toute résiliation définitive devra nous être signifiée par courrier recommandé avec AR.

La facture que vous recevrez mensuellement accompagné du relevé de pointage  **Domiphone**[®], représentant les prestations du mois écoulé, sera payable au plus tard le 15 du mois suivant.

En cas de non respect du délai de paiement, outre une suspension immédiate des interventions, une majoration de votre facture au taux d'intérêt légal sera appliquée sans aucun préavis.

Vous bénéficiez de la réduction fiscale en vigueur actuellement (50% du montant total des prestations dans les conditions posées par l'article 199 du CGI) en joignant à votre déclaration d'impôts l'attestation transmise par notre service comptabilité au début de l'année suivante (janvier).

Tous dommages et toutes réclamations doivent nous être signifiées dans les 24 heures suivant la prestation. Passé ce délai, ils ne pourront plus être pris en considération.

Nos tarifs sont indexés sur le coût moyen des salaires et des transports en Ile-de-France. Ils sont révisables annuellement.

Le client s'engage à permettre l'exécution de la prestation en toute sécurité. Il devra signaler à **VITRISSIMO** toute modification du lieu d'intervention ou des matériels et produits susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité et la santé de l'intervenant. L'utilisation d'échelles et d'escabeaux est formellement proscrite à nos intervenants.

Le client s'engage à ne pas employer directement ou indirectement le salarié de **VITRISSIMO** pendant une durée minimum de 2 ans à compter du départ du salarié de l'entreprise.

Signature du client

Vitrissimo Sarl

Siège social : 28, rue de Liège 75008 Paris- RCS Paris B414 660 357

Tel : 01 40 47 50 99 Fax : 01 40 47 50 69

www.vitrissimo.fr